

St-PIAT et ses hameaux

N° 34

Le Mot du Maire

Très prochainement, vous allez élire une nouvelle équipe municipale. C'est donc la dernière fois que je m'adresse à vous à travers ce bulletin, puisque, après dix huit ans de service (6 ans conseiller et 12 ans maire) j'ai décidé de ne pas me représenter.

Je vous remercie donc de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder à plusieurs reprises et espère ne pas avoir déçu trop de Saint-Piatais.

Nous n'avons certes pas réalisé tout ce que nous avions prévu : un bilan succinct vous est présenté à l'intérieur, soyez certains que nous avons fait le maximum compte tenu des contraintes budgétaires et des embûches que certains se sont employés à semer. Mon seul regret, c'est de ne pas avoir mis en route le terrain de sport. Je souhaite de tout cœur que la Commune

obtienne gain de cause dans le litige qui l'oppose à certains administrés et que le futur Conseil Municipal puisse réaliser ce complexe tant attendu !

Les derniers travaux de ce mandat se terminent ; l'aménagement de la place René Quantin, prévu depuis plusieurs années, fait suite à la rénovation des bâtiments communaux qui la jouxtent. Quant au pavage, devant la Mairie, il a été fait par les employés communaux (Messieurs Heurtault et Le Téno) avec des pavés que la Commune avait récupérés lors de la réfection de la rue de la République en 1986. C'est donc une amélioration sensible peu coûteuse.

Je vous souhaite de bonnes vacances, et bonne chance à la future équipe municipale.

B. VIET



Éditorial

Trait d'Union a 12 ans. Avec ce numéro, s'achève ma participation à la gestion et à l'information de Saint-Piat.

Je souhaite que «Trait d'Union» continue, il est, pour les générations futures, le reflet de la vie des habitants, de la mémoire de la commune.

Même si sa forme, sa présentation ou sa périodicité changent, il doit survivre, et ce d'autant plus, que la publicité couvre les frais d'impression. Mais il ne peut être maintenu que par la volonté du prochain Conseil Municipal et de l'équipe de la commission d'information, qu'il devra constituer.

Je souhaite, bon courage et persévérance à ceux qui doivent reprendre le flambeau ; que l'enthousiasme des premiers mois ne soit pas qu'un feu de paille, il faut tenir six ans et l'expérience montre bien que beaucoup ne terminent pas le parcours.

J. ALMERAS



Syndicat des eaux et de l'assainissement de St Piat-Mévoisins

Reportage photos d'une première tranche de l'assainissement, en espérant voir un jour la suite à St Piat et Mévoisin.



La pâture de Grogneul

Le 22 novembre 1993 le 1er coup de godet, de la pelle mécanique de l'entreprise MAY, ouvre les travaux d'assainissement pour les hameaux de GROGNEUL et de CHANGE.

Six mois de travaux - Des moyens très lourds pour des terrains très variables et instables qui obligent à étayer la tranchée.



Chemin de Mme de Maintenon dit «La côte aux biques»

Dès la pose des tuyaux, alignés au rayon laser, la tranchée est rebouchée. Tous les matériaux extraits sont évacués et remplacés par du gravier, du sable et du calcaire, dans l'ordre ascendant.



Le macadam est découpé au disque de carbure de tungstène, pour limiter les dégâts sur les chaussées.



Rue de la Mare à Sergent

Pose des chambres de visite en éléments de béton préfabriqué.



A CHANGE, c'est l'entreprise SARC qui opère, dans des conditions difficiles, dans la nappe phréatique à seulement 1 m 50 en cette saison. Deux pompes sont parfois nuit et jour en action.



Chantier de la station de relevage à CHANGE, dans le balast et la nappe phréatique.



Rue de la Liberté

Le 25 mai 1994. La réception des travaux à CHANGE, permet enfin à tous de pouvoir se raccorder au réseau, alors que les habitants de GROGNEUL ont pu le faire dès le 13 avril 1994.



Rue des Dolmens

PHOTOS L. ALMERAS

AU BORD DE L'EURE

chez
Odile et Pascal

CAFE - BAR

37.32.46.03

**BOULANGERIE
PATISSERIE
Laurent
PROVENDIER**

11, rue de la République
28130 Saint-Piat

37.32.30.42

**MINOTERIE
GOUBET et Cie
MOULIN
DE L'HORME-HALÉ**

28130 Saint-Piat

37.32.30.03

Assainissement

Le réseau d'assainissement est interdit aux eaux pluviales. Le fonctionnement de la station d'épuration par une microbiologie aérobie ne permet pas le branchement des fosses septiques qui fonctionnent en anaérobie, elles doivent être vidées et condamnées par du sable. Ce n'est pas un réseau «tout à l'égout» : les bâtonnets de coton-tige, les emballages de paquets de cigarettes... etc.... jetés dans les W.C. n'ont rien à y faire... les pompes de relevage ne les absorberont pas, la station ne les digérera pas.

J. ALMERAS



Contrôle de la qualité des eaux à la station d'épuration.

Eau

64

C'est le nombre de critères retenus par les normes européennes pour contrôler la qualité de l'eau. Cinq types d'analyses sont concernées : critères organoleptiques (saveur, couleur, odeur et turbidité), paramètres physico-chimiques (températures, pH, oxygène, dureté), substances indésirables (nitrates, métaux), substances toxiques (micro-polluants, minéraux et organiques) et paramètres microbiologiques (virus, bactéries).

Le SAVEZ-VOUS ?

Une vaisselle à la main nécessite 8 à 20 litres d'eau.

Un lave-vaisselle : 30 à 40 litres d'eau.

Un lave-linge : 100 à 150 litres d'eau.

Une douche utilise 25 à 100 litres d'eau.

Un bain, c'est 75 à 200 litres d'eau.

Un lavabo : 10 à 15 litres d'eau.

Un robinet qui fuit goutte à goutte peut consommer 50 m³ d'eau par an.

Une fissure ou un joint non étanche : 150 m³ d'eau par an.

Une fuite à une chasse d'eau : 100 m³ d'eau par an.

- Si vous devez vous absenter longtemps, n'oubliez pas de vidanger vos installations.
- Si votre compteur est situé en regard enterré, mettez en place au-dessus du compteur une plaque anti-gel : laine de verre, polystyrène ou bois sont d'excellents protecteurs contre le froid.
- Pour éviter le gel du compteur et des canalisations situées à l'intérieur des habitations :
 - ne coupez jamais complètement le chauffage en période de grand froid ;
 - en cas de gel intense et prolongé, laissez couler en permanence dans votre évier un filet d'eau, de façon à assurer une circulation dans votre installation ;
 - calorifugez les conduites exposées aux courants d'air, et le compteur, à l'aide de chiffons, papiers journal, cartons, paille,....

TABAC - ARTICLES DE PECHE - COUPES
MEDAILLES - TROPHÉES


**bar
des sports**
Maison Daniel
34, rue de la République
28130 Saint-Piat
37.32.30.04



Maison Conseil

La différence est là

Joël TOUTIN

12-14, rue
Collin d'Harleville

MAINTENON
37 23 00 34



HUBERT ALAIN

MAÇONNERIE - RENOVATION
COUVERTURE

24, rue de la République
28130 - SAINT PIAT

37.32.44.54

Rivière

Si nous parlons rivière, elle est si belle quand elle est dans son lit, malheureusement quand le 22 janvier elle est sortie de son lit elle a fait beaucoup de dégâts chez les riverains, elle était le 24 janvier au matin à 2 h 30. à Chartres et pour nous à Saint Piat le 25 à 18 h 30 ; 1m08 à notre échelle cela a duré du 22 janvier au 30 janvier en 1978 la cote d'alerte à Chartres était de 2m32 et en 1784 à 2m80.

Nous rappelons aux riverains qu'ils sont responsables de l'entretien de leurs berges et de la moitié de rivière, il vous est absolument interdit de jeter vos herbes de tontes dans la rivière ainsi que les sacs en plastique et autres comme font les autres habitants qui ne sont pas riverains. A la déchetterie de Pierres cela est gratuit.

Nous vous communiquons un extrait de l'arrêté préfectoral pour la rivière.

ARTICLE 1er. Les riverains sont tenus de récolter et d'enlever tous les arbres buissons et souches qui forment saillie tant sur le fond des cours d'eau que sur les berges et toutes les branches qui baignant dans les eaux nuiraient à leur libre écoulement.



Photo : A. de Château Vieux

Messieurs les pêcheurs nous vous prions de laisser les berges propres vous arrivez avec une bouteille pleine, vous la ramener vide ainsi que vos sacs d'amorce.

H. FOURRE

Ligne SNCF - La Défense

La Ligne SNCF PARIS-CHARTRES RELIÉE DIRECTEMENT AU QUARTIER DE LA DÉFENSE

C'est le 28 mai 1995 qu'une nouvelle ligne de CHEMIN DE FER (c'est rare à notre époque) reliera le quartier de la DÉFENSE à la gare de la VERRIERE sur la ligne PARIS-CHARTRES.

Trois ans de longs et coûteux travaux ont été nécessaires pour construire notamment un viaduc de 2 km de long près de VIROFLAY.

La SNCF estime que 50.000 voyageurs par jour emprunteront cette nouvelle ligne.

Les DIX STATIONS où s'arrêtera le nouveau train sont :

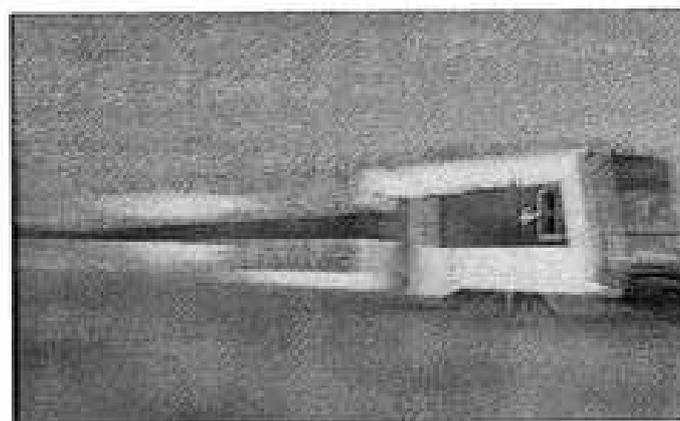
1. LA VERRIERE
2. TRAPPES
3. ST QUENTIN
4. ST CYR L'ECOLE
5. VERSAILLES CHANTIER
6. SAINT CLOUD
7. LE VAL D'OR
8. SURESNES
9. PUTEAUX
10. LA DEFENSE

Un minimum de 4 trains par heure est prévu, et plus aux heures de pointe. Les wagons sont à étage. Le trajet LA VERRIERE - LA DEFENSE s'effectuera en 35 minutes.

Pour un voyageur partant de St Piat il suffira de changer de train, de quai à quai, sur l'une des gares indiquées (par exemple VERSAILLES CHANTIER).

Un prolongement ultérieur de la ligne est prévu jusqu'à RAMBOUILLET.

Roland COLAS



CHAUFFAGE - PLOMBERIE

RÉMY HACHE

7, Place de Vauvilliers
28130 Saint-Piat

37.32.31.32

POMPES FUNEBRES

Funérarium

Marbrerie Guilvard

MAINTENON

Tél. 37 27 51 06

NOGENT-LE-ROI

Tél. 37 51 99 41

Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT PIAT

Mieux connaître la bibliothèque et ses bénévoles.

Suite à des contretemps inopinés, certains de nos adhérents ont dû trouver la bibliothèque fermée un ou deux mercredis. Nous tenons à nous excuser de la gêne que cela leur a occasionné.

Afin de vous donner une idée plus précise de ce que représente la gestion de la bibliothèque, voici une ébauche des tâches qui incombent aux bénévoles.

La bibliothèque est ouverte au public trois jours par semaine soit 6 heures.

L'ouverture aux classes scolaires est de 5 heures par semaine les mardi matin et jeudi après midi.

Le travail interne - Equipement des livres, rangement, aménagement des locaux, gestion des fichiers, expositions, relations avec BDP (Bibliothèque Départementale de Prêts), statistiques, choix des livres (nouveautés et BDP) etc - représente environ 40 heures par mois.

Au total, le temps effectué par l'équipe de la bibliothèque est supérieur à 84 heures par mois.

L'ensemble des collections de la bibliothèque représente en fonds propres 4 216 ouvrages.

Les collections propres en livres adultes sont de 2 781

en livres enfants sont de : 685

en livres non répertoriés : 550 +/-

La B.D.P. dépose 600 livres tous les quatre mois (1.800/an).

Les lecteurs disposent donc de 6.016 ouvrages et de collections encyclopédiques en prêts permanents. (Encyclopédie générale, Arts, Sciences, Atlas, Synonymes).

Nous remercions la municipalité et l'amicale pour le formidable soutien qu'elles nous apportent lors des différentes manifestations que nous organisons.

Enfin je rends hommage à l'ensemble des bénévoles qui, par le travail qu'elles fournissent depuis deux ans vous permettent d'accéder à votre passion favorite «la lecture»

Expositions :

Un grand merci à Monsieur et Madame Deberly pour la disponibilité dont ils ont fait preuve, et les nombreuses photos (500), objets d'arts, costumes et spécialités asiatiques, lors de la réalisation de l'exposition sur le VIETNAM d'aujourd'hui. Exposition qui sans Mesdames Graindorge et



Limeul n'aurait pas vu le jour.

A partir du mois de septembre 1995, nous envisageons de faire une exposition qui aura pour thème «Saint-Piat et ses environs».

Toute personne susceptible de nous prêter des documents, cartes postales, costumes, objets, etc. nous permettant de mieux vous faire connaître votre région peuvent contacter :

R. Lamaronie au 37.32.45.07

G. Limeul au 37.32.41.02

C. Graindorge au 37.32.39.49.

Théâtre :

Le 15 avril 1995 la compagnie du Hibou (Artistes professionnelles de la région parisienne) est venue à la salle des fêtes de Saint-Piat nous présenter son spectacle. Les Dédales d'Icare. 40 spectateurs de tous âges ont vu une pièce riche en couleurs et en mouvements.

Cette même pièce devait être présentée aux enfants de l'école, malheureusement, seul trois enseignants avaient accepté d'emmener leur classe (d'où annulation du spectacle).

Il est vrai que nos enfants vont fréquemment aux spectacles à fortiori lorsque la place revient à 10 F.

Qu'à cela ne tienne le 21 octobre 1995 nous vous proposons une pièce comique intitulée BLACK WATER CANYON

Permanences nouveaux horaires

Lundi : 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 15 h 00 à 17 h 00

Samedi : 10 h 30 à 12 h 30.

R. LAMARENIE

Horaire de la Mairie

Le mardi de 10 h 30 à 11 h 30
de 17 h 30 à 18 h 30

Le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 11 h

et sur rendez-vous

Laisser un message au 37.32.30.20.

Entreprise de Plâtrerie

**TORRES
FERNANDO**

45, rue Robert Poisson
28130 Saint-Piat
37.32.36.36

Sylvia Coiffure

Solarium - UVA

16, Place Sadorge
MAINTENON

37 23 02 02

LES QUATRE VENTS

1, place Vauvilliers 28130 Saint-Piat

37.32.32.53

Spécialités : Diners d'affaires

Crustacés Noces

Fondues Banquets

Ouvert à 11 heures
Fermé lundi soir - Mardi et Mercredi journée

Amélioration du cadre de vie

- Mise en service d'une garderie péri-scolaire avec restauration dans le cadre du Syndicat scolaire
- Abri-bus pour les enfants - Ramassage scolaire avec sente piétonnière pour les enfants des HLM
- Participation à l'aménagement du Centre archéologique de Changé
- Création d'un Parc-Arborétum, Avenue de la Gare, Objectif de cette opération :
 - sauvegarder l'environnement
 - recréer les fossés d'écoulement
 - planter des arbres et des végétaux à titre expérimental et pédagogique
 - installer du mobilier et des jeux



La jardinette après curage



Zone artisanale

Communication

- Réalisation d'une médaille en bronze frappée par la Monnaie de Paris en l'honneur de Saint Piat
- Edition de cartes postales de Saint Piat et de ses hameaux

Rénovation et réhabilitation des bâtiments

- Ravalement de la poste et du cabinet médical (côté rivière)
- Réfection toiture et bâtiments de la poste, création de sanitaires
- Elargissement et restauration du portail du presbytère en respectant l'architecture
- Aménagement intérieur de la Mairie
 - création d'un bureau pour le Maire
 - création de sanitaires
 - création de bureaux secrétariat au 1er étage
- Aménagement extérieur de la Mairie
 - rampe d'accès pour handicapés
 - réfection en pavés de grès de l'entrée
- Réhabilitation de la maison «Bourgeois» en bibliothèque
- Création d'un chemin piétonnier pour scolaires dans le jardin derrière la bibliothèque

- Rénovation de la Salle des fêtes
- Intérieur :
 - modification de la cuisine
 - mise en conformité de l'éclairage, installation sonorisation
 - remplacement des menuiseries extérieures
 - réfection du bar et des vestiaires
 - peintures, remplacement des tentures
 - équipement en mobilier
 - création d'un local de rangement du matériel (tables et chaises)
- Extérieur :
 - peintures
 - aménagement de la Place

Acquisition de terrains

- 9000 m² Avenue de la Gare pour la réalisation du Parc-Arborétum
- 17000 m² dans la zone d'activités permettant l'accueil de 2 nouvelles entreprises dont une imprimerie. Action très importante pour les finances communales
- 6000 m² dans la zone prévue au P.O.S pour l'implantation du complexe sportif
- 4800 m² font l'objet de promesse de vente ou d'échange
- Seul restent les terrains faisant l'objet d'un litige auprès du Tribunal Administratif, soit 12500 m²



Visite à l'Arboretum

1989 - 1995 - le Bilan

Voirie Réfection de chaussées

- Aménagement des carrefours :
 - Rue Verte / Rue du Luxembourg
 - Rue du Luxembourg / Rue Saint Just
 - Rue de Dionval / Rue de Jouvence
- Amélioration de la signalisation
- Goudronnage
 - CR n° 15
 - Avenue Pasteur
 - Rue de la Jouvence
 - Rue des Plantes
 - Rue Dolzy



Plantation Avenue de la Gare

Participation communale à :

- Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisation (S.D.A.U.) pour le canton de Maintenon. Un « Livre blanc » a été élaboré, sa consultation est en Mairie de Saint Piat.
- Aménagement du Pays Chartrain
- Intercommunalité - Etude de faisabilité avec Mévoisins et Chartainvilliers, aucune solution satisfaisante n'a permis d'aboutir
- Organisation de la collecte des déchets ménagers dans le cadre du syndicat des ordures ménagères.
- Centre aéré de Changé



Assainissement

- Dans le cadre du Syndicat des Eaux, réalisation de l'assainissement des eaux usées de Grogneul et Changé

avec raccordement sur la station d'épuration existante du Centre Aéré de Changé



La Mare à Sergent

Club de la Vallée

Club de la Vallée - Saint Piat - Soulaire - Mevoisins

25 mars 1995. Aujourd'hui c'est notre bal annuel, masqué travesti (facultatif) dès 19 h 30 les premiers participants arrivent et prennent place dans une salle joliment décorée, tant par les guirlandes, lampions etc, que par les tables, ou verres habillés de serviettes rouges, petits bouquets de jonquilles mettent une note de gaieté et de printemps.

Dès les premiers sons de l'orchestre les danseurs s'en donnent à cœur joie. Les costumes des travestis sont particulièrement réussis, les nommés tous serait difficile, au hasard : moujik, polichinelle, pierrot, sorcière, mousquetaire etc. - Quelques enfants : une adorable petite mariée, cow-boy et, etc.... Comme toujours le jury a bien du mal à les classer, mais tous remportant un prix qu'ils choisissent.

Il est l'heure de se mettre à table. Kir et plateaux repas sont servis et bien appréciés.

Cette année les billets d'entrée donnent droit à une loterie, il est procédé au tirage - En plus quelques billets sont vendus par une «super loterie» - comprenant 2 magnifiques lots une sur nappe brodée par une de nos adhérentes et un porte document en cuir confectionné et offert par un généreux donateur - Le concours de danse est annoncé :

1°) danse ancienne - 2°) danse moderne. Des trophées récompensent les participants.

Des cotillons offerts par le Club sont distribués et la soirée continue dans une ambiance très chaleureuse.

Les dames pâtissières du club avaient confectionné divers gâteaux, tous emportent un vif succès.

La soirée s'est passée dans une bonne et joyeuse ambiance, mais il faut se séparer, une dernière danse et rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Avant de conclure, un grand merci pour les membres du club qui se sont dépensés sans compter pour la réussite de ce bal, et surtout pour toutes les personnes qui ont répondu



à notre invitation, car sans eux nous ne pourrions pas continuer «d'exister».

5 mai - Nous nous réunissons pour le repas annuel que nous pouvons offrir à nos membres grâce à la vente et au bal que nous organisons chaque année. Il manque quelques uns de nos amis, souffrant ou en voyage et nous le regrettons.

Le menu est apprécié, la salle toujours bien décorée. Notre Président offre à tous un brin de muguet.

Quelques histoires et chansons mettront une note de gaieté, et l'après-midi se passe très rapidement, et comme toujours dans une ambiance très amicale.

Nous rappelons que notre club est ouvert à tous et fonctionne les 1er et 3ème vendredi du mois à la salle des fêtes de Saint Piat.

Venez nous rejoindre, vous serez bien accueillis.

G. ANDRE

L'Amicale

L'Amicale de Saint-Piat, Mévoisins, Soulaire, Chartainvilliers

Organise un voyage à VEZELAY le 2 septembre 1995

Visite des grottes d'Arcy - Visite guidée de la Basilique Sainte Madelaine
Visite d'une cave à CHABLIS ou dans les environs avec dégustation - Déjeuner

Prix : 375 Frs

Date limite des inscriptions : samedi 24 juin 1995

Bernard CHARTIER, Président de l'Amicale

DIMINUTIF

Véronique Lecover

COIFFURE
HOMME - DAME

sur rendez-vous

44, rue de la République 30
28130 - SAINT-PIAT 11



Ont également participé au financement
de ce numéro

Denis LEVEILLARD
Maréchal Ferrant

Bernard VIET

Menuiserie - Charpente
Escaliers - Agencement

Mme HOULLIER Nicole

AU BON ACCUEIL
BAR RESTAURANT

70, rue de la République
28130 - Saint-Piat

37.32.30.77

Foot

La saison 95/96 se termine. Comme chaque année depuis 11 ans nous vous présentons le classement de chaque équipe. Bons résultats de l'équipe sénior 3ème de sa poule.

Les 2 équipes UFOLEP sont toujours en tête du classement fair-play déjà remporté la saison passée.

Classement des jeunes :

- Cadet - Ils finissent 2ème avec un peu plus de sérieux ils auraient pu prétendre à la 1ère place.
- Pupilles - 1er de leur poule - En finale des poules 1ère division. Un grand bravo à tous.
- Poussins - Bons résultats pour des joueurs de première année dans la catégorie.
- Débutants - Toujours aussi enthousiastes ces jeunes footballeurs se passionnent pour le football.

Dimanche 14 mai, rendez-vous au Château des Vaux pour un grand rassemblement de débutants ; plus de 750 enfants.

Un grand merci à tous les bénévoles dirigeants qui encadrent

les enfants les mercredis et samedis.

Débutants :

- Bellavoine Pascal
- Girout Gérard
- Liva Didier

Poussins

- Stephan Burger
- René Laurent

Pupilles

- René Lamarioné
- Philippe Moreau

Cadets

- Simonnet Philippe
- Cain Alain



A bientôt sur le stade
Françoise Simonnet

Les amis d'Illschwang

Les participants au jumelage football entre Saint Piat et Illschwang se sont réunis ce week-end pour créer l'association qui dans l'avenir va les regrouper sous le nom des «Amis d'Illschwang».

Composition du bureau :

Présidente : F. Simonnet

Présidente adjointe :

Monique Maugars

Secrétaire : P. Navaro

Secrétaire adjointe : M.P.

Régien

Trésorier : Ph. Simonnet

Trésorier adjoint : M.F.

Roche

Cette association culturelle

et sportive a pour but de

regrouper les amies sportives

des 2 villages. En

1996 nous nous déplacerons

à Illschwang pour fêter les 10

ans de notre amitié.



Match St Piat - Illschwang

Remise de fanions par les 2 capitaines

Le 25 juin 1995 nous organisons une foire à la brocante «Bric à Brac», place de la salle des fêtes.

Prix des cartes d'adhérents :

30,00 pour 1 personne

50,00 pour 1 couple

80 % des adhérents sont

des footballeurs ou leur

famille. Mais déjà plus de

20 % d'amis nous suivent à

titre personnel.

Mme Maugars informera en

juin prochain nos amies

Allemandes de la création

de notre association.

Cet été nous attendons la

visite d'une famille et peut

être pourrons nous nous

aussi leur rendre visite pendant

les vacances.

F. Simonnet

Présidente

«Amis d'Illschwang»



Plantation d'un tilleul par les joueurs de St Piat et d'Illschwang

BROCANTE BRIC A BRAC

DIMANCHE 25 JUN 1995

SAINT-PIAT

9 h 00 à 19 h 00

Déballage : 6 h 00

Inscription :

Nom

Prénom

Adresse

Tarifs : - Professionnels

- Salle des fêtes : 300,00 F

- Extérieur parking : 150,00 F (possibilité véhicule)

Bric à Brac - rue Verte 40 F les 4 m

Chèques libellés à l'ordre de AS. ST-PIAT et à retourner

à SIMMONNET PHILIPPE - 23, rue de Dionval

28130 SAINT-PIAT - Tél. 37.32.44.26

Un reçu vous sera remis lors du placement.

RESTAURATION SUR PLACE - BUVETTE

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
VOLAILLES**

Michel FOUCAULT

50, rue de la République

28130 - Saint-Piat

37.32.30.14

E^{ts} ROY

Chemin n° 15

CHANGÉ

28130 - Saint-Piat

37.23.02.74

37.23.03.83

COCCINELLE

Un libre-service
dans votre village.

M. et Mme MIHAJLOV

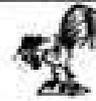
Place Vauvilliers

28130 Saint-Piat

37.32.37.38



VTT Saint Piat



VTT Saint Piat

La saison bat son plein et de randonnées en compétitions officielles les Garonnes de Saint Piat ne lâchent plus le vélo.

Les randonneurs tous les dimanches matins sillonnent le département.

Le «Team les Garennes» (les compétiteurs) après un intense entraînement d'hiver part chaque dimanche au quatre coins de la France défendre les couleurs du club.

Le 17 septembre 1995 le club organisera la 1ère manche du championnat d'Eure et Loir à Saint Piat.

Morgan Simonnet.



L'Europe

Nouvelles en vrac d'après «The European»

* Ouverture du rival européen d'Euro - Disney

Si vous passez par Barcelone cet été sachez qu'un nouveau parc d'attraction vient d'ouvrir à Salou (réalisation Anglo-hispanique) nommé PORT AVENTURA.

* Budget prévisionnel européen 1996 :

L'augmentation proposée est d'environ 8 %.

Les priorités iraient à : Aide au pays méditerranéens (+ 30 %), dépenses régionales et sociales (+ 10 %) ainsi qu'au développement des transports trans-européens et aux réseaux de distribution d'énergie.

* Envolee vers le septième ciel.

Que faire des téléphériques quand les skieurs autrichiens les désertent ? L'office de tourisme de LECH transforme les cabines en salle de mariage/salon de réception (ivresse et vertige garantis) et assure aux romantiques un mariage blanc inoubliable parmi les neiges éternelles.

* Anniversaire éclipsé

Qui se souviendra, au lendemain de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, que la date officielle de la création de l'Europe fut fixée au 9 MAI lors du sommet de Milan, de 1985, en mémoire de la proposition faite par Robert SCHUMAN, le 9 mai 1950, de créer une institution européenne qui réduirait à néant toute menace d'autre guerre mondiale.

* Au tribunal Italien

On ne jure plus devant «Dieu» : toute référence religieu-

se est désormais bannie.

* A Madrid

Après avoir disparu pendant 64 ans, la garde sera relevée devant le palais royal, à midi, le premier mercredi de chaque mois.

* Le train de la jeunesse européenne

Six trains partiront le 3 juillet de Dublin, Stockholm, Varsovie, Athènes et Lisbonne pour atteindre Strasbourg le 9 juillet à l'ouverture de «la semaine de la jeunesse européenne». Un convoi spécial reliera Varsovie à Strasbourg en passant par Cracovie, Auschwitz et Berlin. A leur bord, des jeunes de 18 à 28 ans, des étapes, des manifestations (danse, musique, théâtre) et des rencontres sur les thèmes suivants : tolérance, égalité, solidarité non au racisme et à la xénophobie...

* Prévention des «coups de soleil»

Des chimistes allemands ont découvert dans les plants de pins une prodigieuse faculté à se protéger des effets destructeurs des rayons ultra-violet et s'emploient à isoler les pigments qui entrèrent peut être dans la fabrication de nouveaux écrans solaires.

* HOECHST fait amende honorable

Cette société qui sous l'emprise d'Hitler développa le gaz mortel Zyklon B vient de créer une fondation dans le but de préserver les monuments à la mémoire des victimes des atrocités nazies.

Maryse Leveillard



A tout moment,
votre compte
en direct avec

FILVERT !
37 36 76 76

CA CRÉDIT AGRICOLE

de la Beauce et du Perche
- Agence de Maintenon
4, Place Aristide Briand

Les beaux jours - Le bruit - Les voisins

Chaque année à pareille époque resurgissent plaintes et commentaires concernant les travaux bruyants de l'extérieur.

Si aujourd'hui beaucoup trop de citoyens ont oublié la notion du respect de son entourage, la réglementation est toujours d'actualité.

Concernant les travaux bruyants, la réglementation établie par arrêté préfectoral est applicable aux habitants de notre village.

Je vous invite donc à prendre connaissance des articles 3 et 4 ci-dessous.

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE D'EURE ET LOIR

Direction de l'Administration Générale
et de la Réglementation
Bureau de l'Urbanisme et du Cadre de Vie

*ARRETE PREFECTORAL
RELATIF AU BRUIT*

Article 3

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Article 4

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée intempestive.

Le civisme de la propreté veut que l'on jette pas ses poubelles dans la nature.

Il est fortement conseillé de ne sortir ses poubelles que la veille pour le lendemain.

Les poubelles "sacs plastiques" se déposent dans les conteneurs réservés à cet effet et non à côté.

Ces remarques font aussi parties des règles de Propreté.

Insolite

La production
de pommes de terre
de Madame BOGET



Centre de loisirs



Le dernier Conseil Syndical a décidé une nouvelle activité sur le Centre, afin que les jeunes de notre secteur scolaire et de notre canton y trouvent de quoi s'occuper en toute liberté, bien sûr, mais surtout d'une façon valable.

Le vélo tout terrain, va faire une apparition dans un éventail de loisirs où l'on trouve, depuis un certain temps, déjà : voile, judo, ping-pong, tir à l'arc, foot-ball, camping, jeux d'intérieur, (activité nouvelle) et surtout l'incomparable connaissance de la nature et de sa faune que procurent les 14 hectares du centre de loisirs, dont la grande part des activités est destinée à nos jeunes.

Le Président, G. Beaufiles.

3^{ème} TRIATHLON **de la vallée de l'Eure**

Base de Loisirs de Changé

Samedi 10 juin

Dimanche 11 juin 1995

Circulation : à l'occasion du 3^{ème} triathlon, la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits sur tout le parcours.